



RELEVÉ DE DÉCISIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

ÉGLISE D'HÉBÉCREVON – MAITRISE D'OEUVRE

Le conseil municipal accepte la proposition d'honoraires de l'architecte (Cabinet Lamare-Pinon), pour un taux de rémunération de 6%, soit 10 631€ HT afin de poursuivre le chantier de désamiantage de l'église.

BOULANGERIE - HÉBÉCREVON

Pistes et réflexions « Une Boulangerie à Thèreval »

Mr le Maire évoque l'absence de boulangerie sur la commune et propose qu'une réflexion soit engagée sur ce sujet.

1 – Historique

Après la fermeture de la boulangerie de La Chapelle Enjuger, c'est désormais la boulangerie d'Hébécrevon qui a fermé après une procédure de liquidation judiciaire en mai 2023 !

Conclusion : il n'y a plus de boulangerie dans la commune !

- La boulangerie d'Hébécrevon fonctionnait depuis de très nombreuses années et à priori une clientèle régulière permettait à cette boulangerie pâtisserie de fonctionner en apportant un réel service à la population.
- Le bâtiment a été rendu à des investisseurs privés qui ont pris la décision de démolir l'ancienne boulangerie pour reconstruire 4 locaux commerciaux sur le site. Un permis de construire a été validé.
- Un espace de 60m² a été imaginé pour une future boulangerie
- Malgré les recherches effectuées par ces investisseurs, aucun boulanger n'a manifesté d'intérêt pour une implantation

2 – Proposition de réflexions

Mr le Maire propose que la municipalité se mobilise afin d'étudier la possibilité d'accueil d'une boulangerie pâtisserie à Thèreval.

Contacts à prendre avec Saint-Lô Agglo, la Chambre des métiers et la CCI afin d'évoquer la situation et envisager les pistes suivantes :

- S'assurer de la viabilité d'une boulangerie à Hébécrevon, commune de Thèreval
- Contacter les investisseurs pour connaître les conditions de location d'un local commercial (travaux intérieurs ? loyers ? Charges ? etc.)
- Étudier les possibilités de financements publics et privés
- Associer l'UCA de Thèreval et en particulier les gestionnaires de l'épicerie et du café.
- Réfléchir à une offre commerciale singulière se distinguant des offres habituelles (pains de qualité, snacking, horaires aménagés, compléments de services ? etc.)
- Prise de contact avec diverses boulangeries et pâtisseries susceptibles d'alimenter le local d'Hébécrevon
- En fonction de l'étude de faisabilité imaginer le niveau d'implication de la mairie dans ce projet (achats de pain pour les 2 cantines, mobilisation des associations locales, de l'UCA et des habitants).
- Communication à faire dans la presse sur l'initiative communale.

Un groupe de travail a été constitué avec des conclusions attendues pour la rentrée de septembre.

RELEVÉ DE DÉCISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

– Seront invités au réunion Mr Dominique PARCARY et Mme Gwenaelle GOULET membres de l'UCA de Thèreval.

CONTRAT POLE DE SERVICES – CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de CPS (Contrat Pôle de Services) afin de bénéficier de subventions pour les futurs projets à venir ;

Une aide de 373 000€ (200€/habitant) est attendue avec une bonification possible de 74 640€ si la commune intègre les enjeux de transition écologique.

Un groupe de travail est constitué, composé de : Gilles QUINQUENEL, Nelly VILLEDIEU, François FOLLIOT, François STREIFF, Claudine WOLFF et Sandrine LECHEVALLIER.

SÉCURISATION – ENTRETIEN DES BOURGS DE LA CHAPELLE ENJUGER ET D'HÉBÉCREVON

Monsieur le Maire évoque la dangerosité de certaines voies au niveau des bourgs de La Chapelle Enjuger et d'Hébécrevon.

Un déplacement de panneaux d'agglomération est accepté rue de l'église (route départementale 446, en direction de Saint-Gilles), et le conseil municipal sollicite les services du Conseil départemental afin qu'une réflexion soit engagée pour la mise à 30km/h de certains secteurs.

Certains accès apparaissent particulièrement dangereux, notamment sur la route de Saint-Gilles pour Hébécrevon, et la route de Marigny pour le bourg de La Chapelle Enjuger.

Le Maire, Gilles QUINQUENEL